

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable

OCACIA Organisme Certificateur
Agrément par décision du 15 février 2016 au titre des dispositions des articles D.617-19 et R.617-28 du CRPM
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE

N°: VCE-3-01354-0319-1V1



Fait à Paris

de la Certification Environnementale des exploitations
Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime
Cette certification est valable 3 ans à compter
du 29/06/2022 jusqu'au 28/06/2025
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.
La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
« issu d'une exploitation à haute valeur environnementale »
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.
La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.

Niveau 3

au titre du

N° SIRET : 48383004800011

S.C.E.A. LOGIS NOBLE
102 AVENUE DU PARC
17200 ROYAN

délivré à

Certificat

Exploitation de Haute Valeur Environnementale

